



Faits marquants de la Réunion de Bonn : Mardi 24 juin 2025

Les organes subsidiaires (SB) sont maintenant à leur point d'inflexion habituel : à deux jours de l'échéance, les Parties font de leur mieux pour parvenir à une convergence sur le plus grand nombre de questions possible. Comme d'habitude, de nombreux débats ont porté sur la manière d'intégrer les avancées accomplies à Bonn sans anticiper sur les discussions qui se tiendront à Belém.

Adaptation

Objectif mondial sur l'adaptation (OMA) : Dans les consultations informelles des SB co-modérées par Tina Kobilšek (Slovénie), les Parties ont réfléchi sur une nouvelle itération du projet de texte. Le GROUPE DES 77 ET LA CHINE (G-77/CHINE) a proposé, et les Parties ont accepté de concentrer les discussions sur le squelette des éléments à inclure dans un projet de décision pour la Conférence des Parties (COP) servant de Réunion des Parties à l'Accord de Paris (CMA) à examiner à Belém.

Le GRUPO SUR, soutenu par l'ALLIANCE INDÉPENDANTE D'AMÉRIQUE LATINE ET DES CARAÏBES (AILAC) et l'INDE, a mis en exergue une référence au Nouvel objectif de financement de l'adaptation pour succéder au Pacte de Glasgow, y compris les modalités pour mesurer les progrès vers le nouvel objectif. L'UNION EUROPÉENNE (UE), la NORVÈGE, le JAPON et le CANADA s'y sont opposés, la NOUVELLE ZÉLANDE demandant « de ne pas renégocier le Nouvel objectif collectif quantifié sur le financement du climat (NOCQ) ».

Le GROUPE ARABE et les PAYS EN DÉVELOPPEMENT ANIMÉS DU MÊME ESPRIT (LMDC), contrés par le ROYAUME-UNI, ont proposé d'inclure comme préambule une référence aux « principes et dispositions » de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et de l'Accord de Paris. Le GROUPE AFRICAÏN a suggéré d'ajouter une référence au cadre de l'OMA et à ses décisions. Les PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA) et l'ALLIANCE DES PETITS ÉTATS INSULAIRES (AOSIS) ont proposé d'explorer l'élaboration d'autres indicateurs au-delà de la CMA 7.

En ce qui concerne l'Adaptation transformationnelle, l'AILAC a proposé d'aborder ce point dans le cadre de la Feuille de route

de Bakou sur l'adaptation et de l'exclure du cadre décisionnel, tandis que plusieurs Parties se sont prononcées en faveur d'une référence plus large aux approches en matière d'adaptation.

Plusieurs délégués ont souligné la nécessité d'éviter de repartir de zéro à Belém, ont insisté pour que l'on se concentre uniquement sur la structure de base du projet de décision et que l'on évite d'énumérer des sous-éléments spécifiques, et ont rappelé aux Parties la nécessité de conclure rapidement les discussions. L'UE a demandé que les projets d'éléments du texte de la décision de la CMA soient déplacés vers une note informelle assortie d'une clause de non-responsabilité attestant de son absence de statut formel.

Les discussions se sont poursuivies de manière informelle.

Atténuation

Programme de travail sur l'atténuation (MWP) : Lors des consultations informelles des SB, le co-modérateur Maesela John Kekana (Afrique du Sud) a sollicité des avis sur la création éventuelle d'une plateforme numérique destinée à faciliter la mise en œuvre des mesures d'atténuation en renforçant la collaboration.

Faisant référence à une session d'information organisée par le Brésil sur le sujet, l'ÉGYPTE a expliqué sa compréhension de la proposition de plateforme numérique, soulignant que la plateforme servira de plaque tournante pour les plateformes existantes et qu'elle permettra d'établir des liens avec toute plateforme future, y compris les plateformes nationales ; que le champ d'application initial peut être limité à l'atténuation, puis être élargi au fil du temps ; et que la plateforme n'est pas destinée à remplacer le MWP, mais plutôt à représenter l'un de ses résultats et à servir d'outil de mise en relation.

L'ÉGYPTE a ensuite proposé deux options pour la suite : adopter les conclusions des SB lors de cette session, demander au Secrétariat de recenser les plateformes existantes et leurs fonctionnalités, et lancer la plateforme numérique à Belém après avoir convenu des fonctionnalités nécessaires ; ou, en plus des étapes de l'option 1, organiser un atelier intersessions avant Belém pour discuter et convenir des fonctionnalités nécessaires de la plateforme, puis la lancer à Belém.

Plusieurs Parties ont demandé des éclaircissements sur le but et l'objectif de la plateforme numérique, et ont soutenu l'idée de demander au Secrétariat de cartographier les plateformes

existantes et leurs fonctionnalités. Certains ont également posé des questions sur les coûts de sa mise en place et sur le calendrier, et ont suggéré de demander au Secrétariat d'élaborer un document à ce sujet en collaboration avec le Brésil.

L'AOSIS a souligné que la discussion de la plateforme ne devrait pas retarder les discussions du MWP sur l'augmentation de l'ambition. L'AILAC a souligné que la plateforme n'est pas une réponse holistique à toutes les lacunes signalées par les Parties. Le GROUPE AFRICAÏN a suggéré des fonctionnalités pour la plateforme, y compris l'appariement du financement et de l'investissement avec les actions d'atténuation et le développement de projets investissables et a soutenu la tenue d'une discussion intersession de la proposition du Brésil. La FÉDÉRATION DE RUSSIE a souhaité en savoir davantage sur la manière dont la plateforme faciliterait les flux financiers publics et privés. Le GROUPE ARABE a proposé une approche globale qui inclut les activités d'adaptation dès le début.

Les co-modérateurs élaboreront une note informelle.

Pertes et préjudices

Examen du WIM de 2024 : Dans les consultations informelles des SB co-modérées par Cornelia Jaeger (Autriche), l'AOSIS a présenté un rapport sur les réunions informelles, notant que les Parties sont parvenues à un document qui constituera la base des discussions à la COP 30. L'intervenant a indiqué que principaux ajouts clés concernent, entre autres :

- Un espace de discussion sur le rapport coût-efficacité du secrétariat du réseau de Santiago, le niveau des coûts administratifs et l'optimisation des ressources pour l'assistance technique ;
- Des méthodologies permettant aux groupes d'experts de quantifier les coûts ;
- L'examen des informations provenant du Bilan mondial (BM) et d'un prochain rapport de synthèse sur les informations relatives aux pertes et dommages contenues dans les Rapports biennaux de transparence bisannuels (RBT) ;
- Un rapport sur l'état des pertes et préjudices ; et
- La décision sur le NOCQ.

Le G-77/CHINE a accepté de faire avancer le texte, soulignant qu'il ne s'agit pas d'un texte convenu. L'intervenant a souligné que l'emplacement et le rapport coût-efficacité du réseau de Santiago constituaient des questions clés. Le KENYA a exprimé des réserves et a demandé du temps pour s'entretenir avec sa capitale, soulignant que « les coûts administratifs ne peuvent pas prendre plus de 50% des ressources censées aller aux communautés ».

Les co-modérateurs présenteront un rapport aux Présidents des SB.

Finances

Questions relatives au Fonds d'adaptation : Dans les consultations informelles du SBI, la co-modératrice Isatou Camara (Gambie) a invité les points de vue sur le projet de texte révisé.

S'agissant des dispositions relatives à la transition du Fonds, le GROUPE AFRICAÏN, l'UE et le GROUPE ARABE ont souligné

la nécessité de veiller à ce que la Banque mondiale continue à monétiser la part des recettes provenant du Mécanisme de développement propre, tant qu'elles restent disponibles. L'AILAC a souligné que les actifs restants accumulés dans le cadre du Protocole de Kyoto comprennent les contributions des Parties. L'AOSIS a noté que l'une de ses suggestions concernant les informations à fournir par le Fonds pour l'environnement mondial n'est pas reflétée dans le texte, demandant instamment qu'elle soit ajoutée.

En ce qui concerne la composition du conseil d'administration, la FÉDÉRATION DE RUSSIE a proposé une nouvelle option précisant que la composition du conseil d'administration, le nombre de membres du conseil d'administration et les procédures de nomination restent inchangés, ce à quoi la NOUVELLE ZÉLANDE, le GROUPE POUR L'INTÉGRITÉ ENVIRONNEMENTALE (GIE) et le ROYAUME-UNI se sont opposés. L'UE a proposé une option supplémentaire contenant les éléments suivants :

- La composition du conseil d'administration et le nombre de membres restent inchangés ;
- La terminologie relative à la composition du Conseil est modifiée, de sorte qu'en ce qui concerne les sièges du Conseil, l'expression « pays développés Parties » remplace « Parties incluses dans l'Annexe I de la Convention » et l'expression « pays en développement Parties » remplace « Parties à la Convention non incluses dans l'Annexe I » ; et
- Une note de bas de page est insérée, précisant que cela ne modifie pas le statut des pays et ne préjuge pas des discussions ultérieures sur la composition ou les points de vue des Parties à cet égard.

Le GROUPE ARABE a souligné que le débat sur l'adhésion ne devrait pas retarder la poursuite des activités du Fonds. La CHINE a indiqué que des consultations internes étaient en cours sur la terminologie.

En ce qui concerne le cinquième examen, les PMA et l'AOSIS ont appelé à un démarrage rapide. L'AILAC a soutenu le report de l'examen pour qu'il ait lieu dans le cadre d'un organe directeur unique. Le GROUPE AFRICAÏN et le GROUPE ARABE ont fait part de leur préférence croissante pour le report de l'examen.

Les Parties ont eu un long débat sur la manière de saisir les progrès accomplis à la SBI 62. Le GROUPE AFRICAÏN, le GROUPE ARABE, l'AILAC et la CHINE ont soutenu trois projets de conclusions distincts ou, comme les co-modérateurs l'ont suggéré plus tard, des projets de conclusions avec trois annexes sur les éléments des projets de décisions. Soulignant que la terminologie est un élément essentiel de la transition du Fonds, l'UE, le GIE, la NOUVELLE ZÉLANDE et le Royaume-Uni ont demandé que ces questions soient abordées conjointement. D'autres propositions ont porté sur l'élaboration d'un texte distinct sur l'examen, l'établissement d'un lien entre les projets de conclusions et la note informelle, et l'ajout d'une mise en garde sur l'impératif de ne pas préjuger de la structure des décisions qui seront prises à Belém.

Les co-modérateurs réviseront la note informelle pour y inclure les insertions proposées.

Questions diverses

Termes, composition et mandat du Groupe consultatif d'experts (GCE) : Dans le cadre des consultations informelles du SBI, la co-modératrice Xiang Gao (Chine) a sollicité des points de vue sur le projet de texte révisé. Les discussions se sont concentrées sur le mandat du GCE. Les Parties ont débattu de la façon de mettre l'accent sur le soutien à la transition des rapports de mise à jour biennaux aux RBT, tout en maintenant pour le GCE un mandat de soutenir l'établissement de rapports en vertu de la Convention, certains notant que les Parties pourraient se retirer de l'Accord de Paris. Le ROYAUME-UNI et l'Australie ont soutenu, et le G-77/CHINE s'y est opposé, que le projet de conclusions devrait se référer à la CMA 7 examinant la question en vue d'adopter une décision.

Dans les conclusions de procédure, les Parties ont convenu de poursuivre les discussions à la SBI 63, en tenant compte du projet de texte de la SBI 62, en vue de recommander un projet de décision pour adoption par la COP 30.

Dialogue sur la mise en œuvre des résultats du Bilan mondial, mentionné au paragraphe 97 de la décision 1/ CMA.5 : Lors des consultations informelles du SBI, le co-modérateur Ricardo Marshall (Barbade) a présenté le projet de texte de décision de la CMA. L'AOSIS et le Népal ont déclaré que le texte devrait faire référence à la considération des progrès « collectifs » dans la mise en œuvre des résultats du BM. L'UE a soutenu l'élaboration, sur chaque dialogue, d'un rapport qui résume les contributions, les exposés et les discussions.

Les LMDC se sont opposés aux références figurant dans les libellés à « évaluation des progrès collectifs » et à « évaluation des résultats du BM », soulignant que ces références font double emploi avec le processus du BM et outrepassent le mandat du groupe. L'intervenant a évoqué la suppression des références à l'article 9.1 de l'Accord de Paris (fourniture de financement climatique par les pays développés) et aux facteurs de dissuasion, tels que les mesures commerciales unilatérales, et a appelé à la réinsertion de ces références. Avec le GROUPE AFRICAIN, ils se sont opposés aux appels à un dialogue ministériel et à une décision de la CMA sur les rapports des dialogues.

L'Australie a soutenu un résumé des messages clés des dialogues et l'élaboration d'une décision de la CMA sur les rapports des dialogues. Le ROYAUME-UNI a soutenu la tenue d'un dialogue ministériel.

Les consultations informelles se sont poursuivies dans l'après-midi.

Programme de travail sur la transition juste (PTTJ) : Dans le groupe de contact du SB co-présidé par Joseph Teo (Singapour), les délégués ont continué à fournir leurs contributions sur une note informelle contenant un projet de texte de décision de la CMA. Le GROUPE AFRICAIN a appelé à l'inclusion de la dimension internationale dans le paragraphe qui fait référence au « caractère multisectorielle et multidimensionnelle des transitions justes ».

Les ORGANISATIONS DE PEUPLES AUTOCHTONES ont demandé, *entre autres*, que soit mentionnée la nécessité d'une feuille de route claire assortie d'un calendrier pour la transition vers l'abandon des combustibles fossiles, ainsi que l'accès direct des peuples autochtones au financement de la lutte contre le changement climatique.

La GLOBAL CAMPAIGN TO DEMAND CLIMATE JUSTICE et le RÉSEAU D'ACTION CLIMATIQUE ont demandé que l'accent soit mis sur la coopération internationale et la transition équitable dans le domaine des minéraux critiques, et sur la poursuite de la mise en œuvre du Programme de travail conjoint, et ont proposé d'établir un mécanisme d'action pour la transition équitable. Femmes et Genre ont appelé à la création d'un mécanisme pour accélérer, consolider et réaliser une transition juste holistique dans l'ensemble de l'économie. Les ONG de jeunesse ont demandé la mise en place de dispositions institutionnelles qui donnent la priorité à la responsabilisation et à la participation inclusive des jeunes et des autres parties prenantes et qui permettent d'agir sur le terrain.

Les ONG du secteur Commerce et Industrie ont souligné l'importance d'aborder les impacts transfrontaliers des mesures climatiques et ont insisté sur le fait que la coopération internationale et les mesures coordonnées sont vitales et que les mesures de politique climatique devraient favoriser une concurrence loyale et libérer des opportunités pour tous.

Les ONG syndicales ont déploré que les travailleurs et les communautés soient pris en otage par les discussions par procuration sur le financement du climat et les mesures commerciales unilatérales, et ont demandé instamment que des progrès soient réalisés en matière de politiques de transition juste. Elles ont remis en question la référence figurant dans le texte aux « travailleurs affectés par les transitions justes », notant que la transition juste est la solution, pas un problème, et que si les travailleurs sont affectés, alors il ne s'agit pas d'une transition juste.

Les co-modérateurs consulteront les Présidents des organes subsidiaires au sujet du texte de remplacement sur les « incidences transfrontalières des mesures climatiques, y compris les incidences commerciales », afin de mieux comprendre l'intention qui a présidé à l'adoption de l'ordre du jour des organes subsidiaires. Les discussions se poursuivent de manière informelle.

Genre : Dans les consultations informelles du SBI co-modérées par Jared Huntley (Australie), les Parties ont continué à réfléchir sur l'élaboration du nouveau Plan d'action sur le genre (PAG).

Se référant à sa constitution nationale, le PARAGUAY, contré par le CANADA, l'ISLANDE et l'AILAC, a cherché à définir le genre « comme les sexes féminin et masculin ». L'ARABIE SAOUDITE, soutenue par la CHINE, a demandé la suppression des références aux personnes « de sexe différent », notant qu'il s'agit d'une ligne rouge.

L'ISLANDE a préféré garder inchangées les références au genre, notant qu'ils « ne soutiennent pas les termes binaires ». L'AILAC a appelé à une compréhension inclusive du genre telle que reflétée dans les décisions pertinentes dans le cadre du

processus de la CCNUCC, notant des progrès substantiels dans l'inclusion des considérations de genre depuis 2012.

L'ARABIE SAOUDITE a appelé à une formulation qui permette différentes interprétations du genre selon les cas ou les contextes nationaux, soutenue en cela par les ÉMIRATS ARABES UNIS qui ont mis l'accent sur les sensibilités culturelles. Le PARAGUAY a suggéré de qualifier toute référence à Femmes, filles et personnes de sexe différent par « conformément à la législation nationale de chaque pays ». Le SAINT-SIÈGE a appelé à un langage qui reflète « les différents points de vue sur le genre ».

La NORVÈGE a appelé à l'inclusion de Genre et changement climatique en tant que point de l'ordre du jour dans le cadre de la CMA, contre l'avis du BRÉSIL, qui a fait appel au « bon sens et au sens de l'urgence », et a souligné qu'il n'y avait « aucune raison de revenir sur cet argument ».

Les observateurs ont déploré l'absence de références aux Enfants et Jeunes et à l'inter-sectionnalité, soulignant la prise en compte, entre autres, du travail d'assistance et des données ventilées par âge.

Concernant le projet de conclusions du SBI, les Parties ont appelé à des clarifications sur la possibilité d'organiser d'autres ateliers en 2025, le GROUPE AFRICAÏN suggérant que cela pourrait avoir lieu parallèlement au deuxième Sommet africain sur le climat. Les Parties ont rejeté une proposition des co-modérateurs pour un appel intersession à des soumissions sur la note informelle, soulignant que ce serait « un pas en arrière ».

Les co-modérateurs doivent réviser leur note informelle.

Arrangements pour les réunions intergouvernementales : Dans le Groupe de contact du SBI, les co-présidentes Laurence Ahoussou (Canada) et Kristina Stege (Îles Marshall) ont présenté un nouveau projet de texte.

Concernant l'augmentation de l'engagement des observateurs, le CANADA a appelé à une formulation sur l'engagement des organisations : Enfants et Jeunes, Peuples Autochtones, et Femmes et Genre. L'UE, soutenue par l'AUSTRALIE, a proposé de prendre note de l'appel des observateurs à créer une circonscription Personnes Handicapées. S'agissant de continuer à soutenir la liberté d'expression et de réunion des organisations d'observateurs, la CHINE a suggéré d'ajouter que « ces droits devraient être exercés en conformité avec la Charte des Nations Unies et le Code de conduite de la CCNUCC ».

Concernant la collecte d'informations supplémentaires sur les organisations d'observateurs, l'AUSTRALIE a proposé de plutôt élargir le champ d'application à des informations supplémentaires « pertinentes », que de le limiter à des informations sur la portée géographique. Le GROUPE ARABE, l'AFRIQUE DU SUD et les PMA se sont opposés à la modification, notant que l'objectif de ce texte est d'assurer l'équilibre géographique et la représentation régionale et ont remis en question la raison d'être d'un mandat ouvert pour la collecte d'informations. Le ROYAUME-UNI a suggéré de faire référence à « informations géographiques et autres », qui pourraient inclure l'âge.

Concernant le libellé encourageant les Présidents de séance à mener des « consultations précoces » avec les Parties afin de « garantir » l'adoption sans heurts des ordres du jour, la CHINE a suggéré de supprimer « précoces » et « garantir », notant son soutien à des consultations avant les sessions, mais déclarant que « précoces » est ambigu et qu'il n'y a aucun moyen de « garantir » l'adoption sans heurts des ordres du jour.

Concernant le texte faisant état des défis posés par l'échelle et la complexité croissantes du processus de la CCNUCC, plusieurs Parties, y compris le MEXIQUE, la TANZANIE et le ROYAUME-UNI, ont appelé à une formulation plus positive qui reconnaît l'engagement accru dans le processus tout en notant également les défis. Le GROUPE ARABE a préféré supprimer la référence.

Le GROUPE AFRICAÏN et la CHINE ont proposé de supprimer une demande à l'adresse du Secrétariat d'envisager la publication d'une note d'information qui indique où les questions seront abordées dans le cadre des mandats convenus pour les points de l'ordre du jour et les événements mandatés avant les sessions de l'organe directeur et des organes subsidiaires. Le PANAMA, soutenu par le ROYAUME-UNI, a préféré maintenir la demande, mais en précisant que la note d'information ne portera pas préjudice à la hiérarchisation des points de l'ordre du jour.

Les co-présidentes réviseront la section du texte relative à l'efficacité.

Dans les couloirs

Alors que la ligne d'arrivée de la réunion des organes subsidiaires se rapproche, les délégués font de leur mieux pour garder la tête froide dans un contexte d'actualité géopolitique turbulente. Pour l'heure, les progrès restent inégaux, certaines questions faisant figure de pionnières tandis que d'autres sont à la traîne.

Un délégué a déclaré que les négociations sur l'égalité des sexes étaient « les plus amicales depuis 2019 ». Un autre s'est félicité de l'apparente ouverture des Parties à explorer des compromis. Des observateurs ont toutefois exprimé leur désaccord, soulignant le recul sur la terminologie du genre et les exceptions pour les « contextes nationaux ». Lors des discussions sur la transition juste, un observateur a réfuté l'affirmation selon laquelle les approches sensibles au genre sont « exclusives » : « C'est comme si l'on disait que l'ajout d'une rampe d'accès pour les fauteuils roulants est injuste pour ceux qui utilisent des marches ».

Les perspectives de progrès dépendent évidemment du niveau des exigences que l'on a vis-à-vis du processus. La réapparition d'appels à soutenir le développement technologique des utilisations non énergétiques des combustibles fossiles a fait froncer les sourcils. « Vu l'ambiance dans la salle, nous ne sommes pas sûrs qu'il y aura un jour un Programme de mise en œuvre des technologies », s'est inquiété un délégué, qui a toutefois souligné qu'il « gardait espoir ». Il reste encore un peu de temps pour remanier les textes et faire en sorte que les discussions au Brésil prennent une longueur d'avance.